



## INTERSYNDICALE Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

### Les agents AP-HP toujours mobilisés contre le projet Hirsch depuis 6 mois !

Fin avril 2015, Martin Hirsch annonçait son projet de remise en cause du temps de travail à l'AP-HP et remettant en cause le protocole d'accord RTT signé en 2002. Les organisations syndicales de l'AP-HP ont organisé dans l'unité une mobilisation qui a rassemblé jusqu'à 15.000 agents en juin 2015. Depuis six mois, six journées de grève ont fait reculer le Directeur Général de l'AP-HP, et l'ont obligé à revoir plusieurs fois sa copie pour réduire ses ambitions de casse sociale.

Dès le 18 septembre, la CFDT a commencé à négocier avec le DG, rompant ainsi l'unité syndicale.

**Par conséquent, le jeudi 15 octobre, les 6 OS de l'intersyndicale centrale ont organisé des AG dans chacun des 38 établissements de l'AP-HP, afin de mesurer l'état de la mobilisation et la relancer.**

Le vendredi 16 octobre 2015, lors d'une **assemblée des délégués syndicaux des 38 établissements**, l'intersyndicale centrale AP-HP a pu constater que la colère des personnels reste élevée, dans tous les sites. La volonté des personnels est de refuser les attaques gouvernementales qui aggravent encore les conditions de travail des 74.000 agents hospitaliers.

Le personnel refuse d'être une variable d'ajustement pour la réalisation de 30 millions, alors que l'AP-HP va réaliser 40 millions de bénéfice en 2015. Mercredi 14 octobre 2015, les militants de l'intersyndicale centrale se sont rendus au **Salon Infirmier** pour faire signer cette pétition et informer les soignants de toute la France. Marisol Touraine n'est donc courageusement pas venue inaugurer le Salon Infirmier !

**Il nous faut poursuivre, afin de créer les conditions du rapport de force, l'intersyndicale fait signer aux personnels de l'AP-HP une pétition exigeant le retrait du plan Hirsch.** D'ores et déjà, en quelques jours, près de 10 000 signatures ont été recueillies.

**D'autres actions sont prévues en novembre pour empêcher la mise en œuvre du plan Hirsch.**

**Pour les agents et l'intersyndicale APHP, depuis le début du mouvement social, nous exigeons le maintien de tous nos jours de repos et la mise en œuvre d'une réelle réduction du temps de travail à l'APHP.**

**Nous restons mobilisés et déterminés, pour défendre sur la réduction du temps de travail et sur le statut APHP**

### L'intersyndicale APHP ne négociera pas un recul des droits des agents

**La CFDT négocie en catimini, sans informer les personnels de l'état de ses négociations !**

**Mais Martin Hirsch a communiqué de son côté :**

**Coût social des négociations de la CFDT avec le Directeur Général, pour les agents**

- Les 74.223 agents de l'AP-HP perdraient les **deux jours de « forfait protocole » FP**, soit 148.446 jours, équivalent à **707 ETP**
  - Environ 40.000 agents de l'AP-HP (administratifs, ouvriers, techniques, médico-techniques, rééducation, consultations, HDJ,...) **passeraient en 7h30** et perdraient ainsi **trois jours de RTT**, soit 120.000 jours, équivalent à **571 ETP**
  - Environ 50.000 agents de l'AP-HP (ceux qui ne sont pas en 3 équipes) perdraient **les 30mn de temps de repas**, soit 3.571 jours, équivalent à **17 ETP**
  - Les 11.869 agents en **7h50** perdraient 4 jours de plus, soit 47.476 jours, équivalent à **226 ETP**
  - En 2014, 33.766 jours « **Fête des Mères** » ont été données, représentant l'équivalent de **161 ETP**.
- En 2014, les **jours médailles** représentaient **17 ETP**.

**C'est aussi, selon le document du DG, l'arrêt du maintien des droits à RTT :**

- **en cas d'absences pour motif familial** (mariage, décès, enfant malade, maternité hors congé pathologique, accompagnement de fin de vie et maladie grave...) les 25 premiers jours, est évalué à **73 ETP**.
- **lors des journées de formation** (en 7h) représenterait 6.842 jours, soit **33 ETP**
- **lors des congés bonifiés**, correspondrait à 3.396 jours, soit l'équivalent de **16 ETP**.

**C'est au total l'équivalent de 1821 emplois ETP que le directeur général compte bien récupérer dans ses négociations bilatérales avec la CFDT..**

Ce serait aussi pour l'intersyndicale APHP, une réduction du temps de travail journalier avec pour impact une disparition de temps de transmission entre les différentes équipes et une intensification de la charge de travail quotidienne par agent,